

COMMUNE DE SAINT-POINT * 71520

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-POINT

Procès-Verbal

Réunion de conseil municipal du
Mardi 14 Mai 2024 à 20h30

Date de mise en ligne :
20 juin 2024

Le mardi quatorze mai deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-POINT s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves QUELIN, maire.

Etaient présents : Pierre-Yves QUELIN, Maud GAND, Evelyne CINIÉ, Pierre-Marie DURIEZ

Etaient excusés : Marcel EBERHART, Julie HUET, Violaine MAILLET, François-Xavier DUFOUR

Était absent : Thomas LOISIER

Procurations : Marcel EBERHART (pouvoir à Evelyne CINIÉ), Julie HUET (pouvoir à Pierre-Yves QUELIN), François-Xavier DUFOUR (pouvoir à Maud GAND)

Secrétaire de séance : Maud GAND

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h50. Il procède à l'appel des présents. Le procès-verbal de la réunion du 05 avril 2024 a été approuvé par le maire. Il doit réglementairement être mis en ligne sur le site internet de la commune dans les huit jours qui suivent son approbation.

1) Etat des lieux des projets en cours

A – Appartement en dessus de l'école

Avancement des artisans :

- Menuisier : pose des huisseries terminée
- Plaquiste : Reste un peu de faïence à poser dans la salle de bain. Reprendre les plafonds et le sol. Finir les tablettes en dessous des fenêtres et les encadrements des fenêtres.
- Electricien : il lui reste environ 1 jour de travail
- Plombier : raccordement de l'évier, pose du chauffe-eau. Finir la pose du lavabo et de la cabine de douche.
- Chauffagiste : Installation du poêle à granulés

B – Renouvellement des conduites d'eau potable

Le chantier doit commencer au hameau de Joux le 15 mai. Cela va débiter par des sondages de reconnaissances afin de repérer les réseaux et les branchements existants.

C – Maison 1843 Route du Lac

Une demande de subvention nommée Appel à Projet (AAP) a été faite pour la rénovation de la maison. La commune peut déposer chaque année 2 dossiers pour candidater à cette subvention. La maison a été déposée comme projet n°2. Le département a eu beaucoup de demandes seul les projets n°1 seront subventionnables cette année.

Le dossier sera représenté en 2024. Pour le moment, le travail avec l'architecte va se poursuivre et un dépôt de permis de construire va être fait.

D – Maison 1757 Route du Lac

Plusieurs dossiers de demande de subventions seront déposés et nous étudions toutes les sources possibles de financement. Afin d'avancer sur le projet, il faut choisir l'architecte et également décider de la direction à prendre en termes de projet, afin d'orienter les travaux.

E – Eglise

Comme annoncé lors du conseil du 05 avril, le diagnostic a été reçu le 04 avril. Il faut maintenant que la DRAC en prenne connaissance et le valide. Nous attendons leur aval pour avancer vers les autorisations de travaux et d'urbanisme.

H – Aménagements extérieur mairie

Le terrassement a dû être interrompu à cause des conditions météorologiques. La commande du mobilier a été faite le 02 mai.

I – Parking aménagement

Le parking route du Tacot a été aménagé avec la plantation d'arbres et d'arbustes afin de pouvoir l'ombrager. Reste à protéger les plantations avec des dosses ou autres afin de bien délimiter le parking.

J – Voirie – Compétence Communauté de Communes

Les travaux vont bientôt débuter. Une portion de 100 m sera refaite au chemin du Mont et pour l'intégralité de la rue du Puits à Blanchizet.

E- Panneaux photovoltaïques 2ème pan

Le 2^{ème} pan du hangar va également être couvert de panneaux photovoltaïques. Des demandes de subventions ont été faites et la déclaration préalable aux travaux a été accordée.

2) Points divers

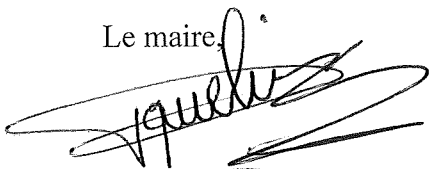
- Voirie : L'enrobé à froid est disponible au hangar communal. Les bonnes volontés souhaitant éventuellement boucher les trous de leurs routes communales sont les bienvenues.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au vendredi 14 juin 2024 à 20h30.

Fait et délibéré en mairie,

Le maire,



La secrétaire de séance,

